



# ASAF GOLF ONLY

## Barème des subventions pour cours collectifs 2008

**La subvention accordée par l'ASAF Golf Orly pour les cours collectifs (au moins deux personnes) durant l'année 2008 est de 10 € de l'heure par personne, avec un maximum de 25€ par heure:**

Le règlement sera donc dorénavant à établir à l'ordre des pros, la feuille de présence devra être renseignée et signée par les participants et par le pro.

**Rappel : Afin de pouvoir bénéficier de la subvention, il faut impérativement que vous cumulez sur l'année civile au moins 7 h00 de cours collectifs**

### Exemples avec un tarif de 50 € pour une heure de cours avec un pro

#### Exemple 1: 2 adhérents prennent 2h00 de cours

subvention de l'ASAF =  $2 \times 10 \times 2 = 40 \text{ €}$

à la charge des adhérents =  $100 (50 \times 2) - 40 (\text{part ASAF}) / 2 = 30 \text{ €/pers}$       15€ de l'heure

#### Exemple 2: 3 adhérents prennent 4h00 de cours

subvention de l'ASAF =  $4 \times 25 = 100 \text{ €}$  (limitation 25€ maxi pour 1 h00)

à la charge des adhérents =  $200 (50 \times 4) - 100 (\text{part ASAF}) / 3 = 33 \text{ €/pers}$       8,25 € de l'heure

#### Exemple 3: 4 adhérents prennent 2h00 de cours

subvention de l'ASAF =  $2 \times 25 = 50 \text{ €}$  (limitation 25€ maxi pour 1 h00)

à la charge des adhérents =  $100 (50 \times 2) - 50 (\text{part ASAF}) / 4 = 12,5 \text{ €/pers}$       6,25 € de l'heure

#### Exemple 4: 5 adhérents prennent 4h00 de cours

subvention de l'ASAF =  $4 \times 25 = 100 \text{ €}$  (limitation 25€ maxi pour 1 h00)

à la charge des adhérents =  $200 (50 \times 4) - 100 (\text{part ASAF}) / 5 = 20 \text{ €/pers}$       5 € de l'heure

Les stages pour les personnes individuelles seront programmés et gérés par les pros, un calendrier sera publié sur le site de l'ASAF .

Les adhérents souhaitant effectuer un stage avec 2,3 ou 4 personnes de leur choix, pourront programmer ces stages directement avec le pro.

Pour toutes informations complémentaires contacter Michel Sergent au 01 41 75 94 10